



# Les Rencontres du Végétal

8<sup>e</sup> édition

12-13 JANVIER 2015  
AGROCAMBUS OUEST  
ANGERS, FRANCE

Modifiez le style des sous-titres du masque

RECHERCHE  
EXPÉRIMENTATION  
INNOVATION

Fruits  
Légumes  
Ornement  
Plantes aromatiques  
et médicinales  
Semences  
Cidriculture  
Viticulture  
Paysage



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## Partenariat Européen d'Innovation : contexte, modalités de mise en place, intérêt pour les acteurs.

### Session plénière 2

**Hélène AUSSIGNAC**

Association des Régions de France

**Hervé BOSSUAT**

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

## QU'EST-CE QUE LE PEI ?



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

- Stratégie Europe 2020 de la Commission Européenne : souligne le rôle essentiel de la recherche et de l'innovation pour relever les défis à venir.
- Stratégie basée sur 7 initiatives phare, dont une intitulée « une Union de l'innovation » => introduction du concept de PEI : nouvel outil destiné à encourager l'innovation.
- Un PEI s'élabore autour d'un défi de société et ou d'un secteur d'activité. Il a vocation à mettre en synergie les différents acteurs (publics et privés) de ce secteur pour faciliter l'émergence et la diffusion d'innovations.
- Le PEI repose sur le « modèle d'innovation interactif » : constitution de partenariats pour faciliter les échanges de connaissances, et améliorer les connaissances issues de la pratique (innovation multidirectionnelle).

## POURQUOI UN PEI SUR L'AGRICULTURE ?



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

- Concept testé sur un PEI pilote « vieillissement actif et en bonne santé »
  - ✓ Structuré en groupes d'action autour de 9 thématiques
  - ✓ => extension à d'autres domaines prioritaires des politiques européennes : agriculture, eau, matières premières, ...
- PEI pour une agriculture productive et durable : favoriser agriculture et sylviculture compétitives et durables => multiperformance
- Thèmes : de la production primaire à la qualité et la sécurité des aliments, en passant par la gestion des ressources, la bioéconomie, les chaînes d'approvisionnement, ...
- Objectif : constituer une interface fonctionnelle entre l'agriculture, la bioéconomie et la recherche aux échelles régionale, nationale et européenne, pour mieux mettre en relation l'ensemble des parties prenantes : entreprises, services de conseil, ONG, ...

## COMMENT CA MARCHE ? POUR QUI?



- Le PEI « pour une agriculture productive et durable » relève de deux politiques européennes :
  - ✓ La politique de recherche Horizon 2020
  - ✓ La politique de développement rural, au travers du FEADER
- Mise en œuvre selon deux modalités :
  - ✓ via des projets multi-acteurs associant au moins 3 E.M., dans le cadre des appels à projets européens Horizon 2020,
  - ✓ via des **groupes opérationnels** (GO) réunissant une pluralité d'acteurs (agriculteurs, chercheurs, conseillers, ONG, PME,...), pour mener un **projet innovant visant à trouver une solution à un problème spécifique.**

⇒ **En terme d'opérationnalité et de vocabulaire, attention à différencier le mécanisme institutionnel PEI des réels outils de sa mise en œuvre (GO au travers du FEADER et AAP dans le cadre d'H2020)**

## POUR QUOI FAIRE ?



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

- Soutien à la mise au point de **nouveaux** produits, pratiques, procédés et techniques ;
- Soutien à des projets pilotes, dans la poursuite d'essais et d'adaptation de techniques / processus à de nouveaux contextes géographiques / environnementaux ;
- Exemples :
  - ✓ développement d'adjuvants / additifs naturels pour le marché des produits bio (cosmétiques, détergents, ...),
  - ✓ substitution aux antibiotiques en alimentation animale,
  - ✓ nouveaux itk de culture (mise en culture de l'Arnica, changer les pratiques pour lutter contre le dépérissement de la lavande, ...) ;
  - ✓ Transition énergétique
  - ✓ Développement des technologies numériques et sans fil : capteurs, ...

**LIBEREZ VOTRE IMAGINATION !**

# QUELLE MISE EN ŒUVRE OPERATIONELLE ET FINANCEMENT EN FRANCE ?



## Au niveau régional :

- ✓ Autorité de gestion des fonds européens transférée aux Régions sur 2014-2020
- ✓ En cohérence avec leurs compétences en matière de développement économique, de recherche et d'innovation, vont piloter et soutenir la mise en œuvre du PEI;
- ✓ Mesures ciblées dans les PDRR pour le déploiement du PEI:
  - ✓ 16.1 Emergence et l'animation des GO: Des AMIN et AAP seront lancés pour favoriser l'émergence et sélectionner les GO. Ce sont les autorités de gestion (Régions) qui sélectionnent ces GO
  - ✓ 16.2 Appui aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies
    - ✓ Bénéficiaires finaux: Une entité ou un chef de file, nombreuses possibilités
    - ✓ Obligation de valorisation gratuite de l'information
    - ✓ **Souplesse:** taux de financement, durée, taille GO
- ✓ Principe des « courtiers en innovation/innovation brokers »  
**La régionalisation du FEADER implique des modalités propres à chaque région (budget, thématiques, composition des GO)**

## QUELLE MISE EN OEUVRE EN FRANCE ?



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

### Au niveau national :

- Une animation nationale est prévue pour articuler les initiatives et conserver une vision d'ensemble
- Ce dispositif d'animation sera intégré au réseau rural national (copiloté MAAF – ARF – DATAR) :
  - ✓ De développer les synergies entre modalités dédiées à l'innovation (LEADER, dispositifs CASDAR, ...)
  - ✓ De développer les synergies entre thématiques agricoles et rurales ;
- Cette animation contribuera à promouvoir les collaborations et la transversalité entre les acteurs nationaux du PEI et les AG des PDR via:
  - ✓ La mise en réseau des GO (selon des entrées thématiques),
  - ✓ La mise en place d'une plateforme d'échanges pour faciliter la capitalisation et la diffusion des résultats.

# QUELLE SONT LES REALISATIONS AU NIVEAU EUROPEEN ?



- Une cellule d'animation mise en place à l'échelon européen en avril 2013 : l'EIP Agri Service Point ;
- Elle appuie les deux composantes du PEI :
  - ✓ Horizon 2020 : aide à la diffusion et au partage des informations, notamment vis à vis des appels à projets ;
  - ✓ FEADER : organisation d'ateliers à l'attention des AG des EM pour clarifier le concept de PEI.
- Cette cellule met en place des focus group : association temporaires d'experts chargés de dresser l'état de l'art et d'explorer les solutions innovantes relatives à des problématiques ou opportunités de terrain.
- 13 focus groups actuellement en cours dont :
  - ✓ Agriculture biologique (optimisation du rendement) ;
  - ✓ Cultures de protéagineux ;
  - ✓ Réduction de l'utilisation des antibiotiques en élevage porcin ;
  - ✓ Matières organiques dans les sols ;
- De nouveaux focus groups sont régulièrement créés.

## POUR RECAPITULER

- .Un outil pour renforcer l'innovation ...
- .... interactive et multidimensionnelle ...
- .... reposant sur des groupes multiacteurs ...
- .... structurés par un projet ...
- .... s'attaquant à un problème / opportunité ...
- .... conduisant à une solution innovante ...
- .... pour l'agriculture et la sylviculture productives....
- .... et respectueuses des ressources et de l'environnement.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Site internet dédié au PEI Agriculture et Innovation (en anglais):

<http://ec.europa.eu/eip/agriculture/en>

Onglet « Service Point » = plateforme collaborative